



**JEUDI 27 OCTOBRE 2022**

## **APPEL À LA MOBILISATION ET À LA GRÈVE**

Les entraves inacceptables à notre droit de grève appliquées par le gouvernement, les tensions sur les salaires, et les réformes réactionnaires de la retraite et de l'assurance chômage ont conduit de nombreuses et nombreux salarié.es à se mobiliser le 18 octobre 2022.

Malgré le succès de cette journée, le gouvernement poursuit sa ligne et a désormais recours à l'article 49.3 de la Constitution pour imposer sans débat ses projets de loi de finances et de loi de financement de la Sécurité sociale. Côté salaires, les rares augmentations consenties au cours des négociations annuelles obligatoires (NAO) dans les entreprises et dans les branches, la progression du point d'indice dans la fonction publique territoriale, ne compensent pas l'inflation qui s'annonce encore très forte au cours de l'année à venir. La paupérisation des professionnel·les de nos secteurs se poursuit.

Nos professions sont conscientes que des tensions pèsent sur les financements publics alloués à la Culture. Le projet de budget du gouvernement attribué aux sociétés de l'audiovisuel public ne compense pas l'inflation. Quant aux collectivités territoriales, premières structures de financement du service public du spectacle vivant et de l'animation, elles subissent une baisse de leurs moyens contrainte par le gouvernement, les exposant ainsi à des choix cornéliens. La Culture, indispensable, ne doit pas constituer une variable d'ajustement dans un contexte de dégradation des moyens alloués aux services publics. Nos professions sont mobilisées pour défendre partout un service public de la Culture au service de toutes et tous, sur tous les territoires. Néanmoins, nous rappelons que cette politique de service public ne peut se faire sans garantir aux travailleuses et travailleurs, qui sont à son service, de vivre dignement de leur métier.

La question de l'augmentation générale des salaires dans nos secteurs n'est manifestement pas résolue. Combien d'entre nous dans le spectacle vivant, dans l'enseignement artistique, dans l'animation parviennent à boucler les fins de mois ? Combien d'entre nous ont vu leur salaire véritablement évoluer ces dernières années ? Depuis plusieurs mois, les exemples se multiplient et démontrent que seul le rapport de force et le recours à la grève payent. Dans de nombreux lieux, les salarié.es mobilisé.es ont arraché des augmentations de salaires par la lutte. Cela appelle à nous organiser, dans chaque entreprise du spectacle, autour de la CGT, pour établir des plateformes revendicatives et construire les conditions du rapport de force.

Les prochaines semaines vont être déterminantes pour faire reculer le gouvernement et obtenir partout des augmentations de salaire.

Nous revendiquons :

- le respect du droit constitutionnel à la grève par le gouvernement et tous les employeurs ;
- des augmentations générales des salaires sur la base des salaires réels pratiqués dans les entreprises et la juste progression du point d'indice
- le retrait des attaques contre l'assurance chômage et l'élargissement de ce droit à toutes et tous, dans la perspective de la sécurité sociale professionnelle, et notamment la sauvegarde et le renforcement des annexes 8 et 10 ;
- le retour à la retraite à 60 ans pour toutes et tous, et le maintien des régimes spécifiques, notamment à l'Opéra National de Paris, la Comédie-Française et de la fonction publique ;
- la progression des budgets culturels de toutes les collectivités territoriales et de l'Etat pour permettre le déploiement et la pérennisation de nos activités au service de toutes et tous.

**Pour construire le rapport de force, deux nouvelles journées interprofessionnelles sont prévues les jeudis 27 octobre et 10 novembre 2022 ! Des préavis ont été déposés pour que les salarié.es puissent participer massivement aux manifestations qui auront lieu dans toute la France.**

Paris, le 21/10/2022